

**Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE du mardi 13 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 13 septembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siége à Guingamp, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

**Absente excusée :** GUILLOU Claudine



**DELBU2022-09-073**

**Territoires, citoyenneté et coopérations - Projet tutoré pour la réalisation d'un état des lieux de la pêche côtière et de l'aquaculture à l'échelle du quartier maritime de Paimpol : convention**

**Vu** la délibération du Bureau communautaire n°2022-02-19 du 1<sup>er</sup> février 2022 actant le lancement d'une offre de stage pour approfondir les impacts socio-économiques de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire, afin de nourrir la candidature au programme européen FEAMPA 2021-2027 ;

**Vu** la délibération du Conseil d'agglomération n°2022-03-32 du 08 mars 2022 cadrant les modalités administratives et financières entre les trois EPCI concernés par le stage, via une convention de partenariat ;

**Considérant** les difficultés à trouver un stagiaire sur la période souhaitée ;

**Considérant** l'intérêt porté par l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) pour réaliser un premier travail avec un groupe d'étudiants, qui prendra la forme d'un projet - Etude tutoré ;

Ce travail préalable à la réalisation du stage prévu, consistera en la réalisation d'un état des lieux de la pêche côtière et de l'aquaculture à l'échelle du Quartier Maritime de Paimpol (Côtes d'Armor), par un groupe d'étudiants de niveau Master 2 de la formation Ingénieur Agronome « Politique et Marchés de l'Agriculture et des Ressources » (POMAR) et du Master « Economie Appliquée : Agriculture, Mer, Environnement » (E2AME) encadrés et supervisés par des enseignants chercheurs de l'Institut Agro Rennes-Angers.

Sur une période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 janvier 2023, les étudiants devront identifier l'ensemble des données nécessaires et existantes avec l'aide des EPCI, définir une méthode pour les collecter, les analyser, et réaliser l'analyse. Ils devront également interroger la pertinence de l'échelle territoriale pour l'analyse de ces données. L'ensemble des données collectées à l'échelle du territoire constituera une base de données dont la mise à jour devra être possible, de manière cohérente et fiable. Ce travail donnera lieu à la rédaction d'un rapport détaillant la méthodologie d'analyse des données, les données et les résultats de l'analyse. Il n'entraîne aucune rémunération.

# Délibération

Pour mener ce projet, à l'échelle des trois EPCI (Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion Trégor Communauté et Leff Armor Communauté), il convient de conventionner avec l'institut Agro d'une part, afin de cadrer le travail des étudiants, les attendus et les livrables de l'étude, et les deux autres EPCI d'autre part, pour cadrer les modalités administratives et financières de cette étude qui précèdera un stage en 2023.

## Pièces annexes :

- Projet de convention entre Guingamp-Paimpol Agglomération et l'institut Agro, détaillant le projet-étude avec le groupe d'étudiants ;
- Avenant n°1 à la convention de partenariat entre Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et Leff Armor Communauté, qui élargit ce partenariat au projet-étude décrit ci-dessus.

**Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :**

- **De valider le lancement d'un projet-étude « sur la réalisation d'un état des lieux de la pêche côtière et de l'aquaculture à l'échelle du quartier maritime de Paimpol ;**
- **D'autoriser le Président à conventionner avec l'institut Agro pour en définir le cadre ;**
- **D'autoriser le Président à signer l'avenant 1 à la convention de partenariat entre Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et Leff Armor Communauté ;**
- **De confirmer que ces travaux d'étude avec le groupe d'étudiants déboucheront sur une offre de stage de 6 mois en vue de réaliser une analyse socio-économique des filières pêche-aquaculture et activités liées en s'appuyant sur une identification et une quantification des impacts de toute nature associés à ces filières ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte lié à ce projet.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX

